

# Expat DUO

## Tableau des garanties santé

### Salariés

Henner

	Formule 1	Formule 2	Formule 3	Formule 4
<b>Plafond annuel par formule et par personne</b>	<b>300 000 €</b>	<b>400 000 €</b>	<b>500 000 €</b>	<b>1 000 000 €</b>
<b>Hospitalisation</b>				
Hospitalisation de plus de 24h	100 % FR*	100 % FR*	100 % FR*	100 % FR*
Chambre particulière (30 jours / an)	50 € / jour / 30 jours	60 € / jour / 30 jours	80 € / jour / 30 jours	100 € / jour / 30 jours
Forfait journalier	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Lit d'accompagnant (-12 ans / 30 jours / an)	30 € / jour	40 € / jour	50 € / jour	50 € / jour
Transport en ambulance terrestre sur prescription (entrée ou sortie d'hospitalisation)	100 % FR			
<b>Médecine courante</b>				
Consultation généraliste (par acte)	55 €	80 €	120 €	130 €
Consultation spécialiste ou professeur (par acte)	75 €	100 €	140 €	160 €
Acte Technique médical (max par an)	400 €	700 €	1 200 €	1 600 €
Pharmacie	90 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Analyses / radiologie (max par an)	850 €	1 000 €	1 500 €	100 % FR
Bilan de santé (tous les 5 ans)	200 €	300 €	400 €	500 €
<b>Auxiliaires médicaux (par acte)</b>				
Soins infirmiers (max 5 actes/an)	15 €	20 €	30 €	40 €
Kinésithérapie/physiothérapie (max 30 actes/an)	30 €	45 €	70 €	90 €
Orthophonie (max 30 actes/an)	60 €	90 €	140 €	180 €
Orthoptie (max 2 actes/an)	30 €	40 €	50 €	60 €
Sage Femme (max 10 actes/an)	55 €	80 €	120 €	130 €
<b>Maternité</b>				
Accouchement par césarienne (médicalement justifiée)	4 000 € Zone A	6 000 € Zone A	8 000 € Zone A	100 % FR
	5 000 € Zones B et C	8 000 € Zones B et C	10 000 € Zones B et C	
Accouchement	2 500 €	4 000 €	5 000 €	5 000 € - Zone A 7 800 € - Zones B et C
Fécondation in vitro - 3 actes pendant toute la durée de vie du contrat	-	300 € / an	500 € / an	500 € / an Zone A 800 € / an Zones B et C
<b>Dentaire</b>				
	Forfait par dent - Maximum 5 dents / an			
Couronne simple	150 €	220 €	300 €	460 €
Prothèse dentaire fixe (couronne et bridge)				
Prothèse dentaire mobile (dentier)				
Implant				
<b>OPTION BOOSTERS</b>	Booster 1 Forfait de 150 € / dent limité à 5 dents / an		ou	Booster 2 Forfait de 300 € / dent limité à 5 dents / an
Soins dentaires (max par an)	100 % FR limité à			
	450 €	550 €	800 €	1 000 €
<b>Orthodontie</b>				
	Forfait / an limité à 3 ans d'indemnisation			
Traitement débuté avant 16 ans	400 €	500 €	900 €	920 €
<b>Optique</b>				
	Forfait / an			
Lentilles (+ part CFE si lentilles acceptées)	80 €	150 €	150 €	230 €
Lunettes +18 ans	95 €	165 €	245 €	515 €
Lunettes -18 ans	135 €	205 €	285 €	555 €
<b>OPTION BOOSTERS</b>	Booster 1 Forfait de 200 €		ou	Booster 2 Forfait de 400 €
<b>Prothèse médicale</b>				
Prothèse médicale / Appareillage (par an)	100 % FR limité à			
	300 €	500 €	800 €	1 000 €
<b>Bien-être à l'étranger (sur prescription)</b>				
Ostéopathe, chiropracteur, médecin homéopathe, médecin acupuncteur, médecin diététicien, médecin nutritionniste	Par acte, 5 actes au total par an			
	-	50 €	90 €	120 €

\* Frais réels : ensemble des dépenses de santé réellement facturées à l'assuré.

- **Zone C : Pays dont les coûts de santé sont très élevés** : Canada et Japon. Le choix de cette zone vous donne également accès aux pays des zones A et B.
- **Zone B : Pays dont les coûts de santé sont intermédiaires** : Arabie Saoudite, Australie, Bahreïn, Biélorussie, Bosnie, Brésil, Espagne, Grande-Bretagne, Hong-Kong, Irlande, Israël, Italie, Liban, Monaco, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Portugal, Qatar, Russie, Singapour. Le choix de cette zone vous donne également accès aux pays de la zone A.
- **Zone A : Pays dont les coûts de santé sont raisonnables** : tous les pays à l'exclusion des Etats-Unis, de la Suisse, des Emirats arabes unis et des pays relevant des zones B et C.

Les remboursements sont exprimés par personne, la part de la CFE est incluse. Une demande d'entente préalable est obligatoire pour l'hospitalisation (y compris l'accouchement), les prothèses dentaires et médicales et les actes en série à partir de 5 séances.

INCLUS

Assistance avant de partir

## GARANTIES SANTE OPTIONNELLES - COTISATIONS TRIMESTRIELLES

**L'assistance & rapatriement sanitaire** ▶ Célibataire : 45,00 € ▶ Couple ou famille : 78,00 €

**Boosters dentaire/optique (les niveaux 1 et 2 ne sont pas cumulables)**

	Age du souscripteur	Booster Niveau 1			Booster Niveau 2		
		Célibataire	Couple	Famille	Célibataire	Couple	Famille
Zone A	18 à 50 ans	28,67 €	54,45 €	68,95 €	49,92 €	94,98 €	119,94 €
	51 à 60 ans	45,06 €	85,61 €	108,21 €	83,19 €	158,07 €	199,68 €
	61 à 69 ans	77,85 €	147,90 €	186,72 €	145,59 €	276,62 €	349,41 €
Zones B et C	18 à 50 ans	49,86 €	94,71 €	119,82 €	87,26 €	165,86 €	209,48 €
	51 à 60 ans	83,13 €	157,89 €	199,44 €	132,96 €	252,75 €	319,23 €
	61 à 69 ans	132,96 €	252,63 €	319,23 €	211,91 €	402,69 €	508,65 €

### Garantie responsabilité civile (vie privée)

Cette garantie vous permet la prise en charge des conséquences financières de dommages corporels, matériels et immatériels causés à autrui dans le cadre de la vie privée uniquement.

Nature des garanties	Limite des garanties
<b>Tous dommages confondus, dont :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Dommages matériels et immatériels consécutifs. En complément d'une multirisque habitation locale pour les risques locatifs (dégâts des eaux, incendies, etc.)</li> <li>▶ Défense</li> </ul>	7 800 000 €/sinistre 780 000 €/sinistre  20 000 €/sinistre
<b>Franchise de 300 € sur tout dommage autre que corporel</b>	

▶ Option 1 (monde entier hors USA/Canada) : 30 € ▶ Option 2 (monde entier) : 45,00 €

## GARANTIE PREVOYANCE OPTIONNELLE

La CFE vous propose de souscrire une **Option Invalidité** afin de bénéficier d'un **Capital Décès/Invalidité** et d'**Indemnités Journalières** en cas d'arrêt de travail après une franchise de 30 jours. Nous vous proposons de compléter les montants versés par la CFE. **Les garanties suivantes sont indissociables avant l'âge de 60 ans.**

### Décès et perte totale et irréversible d'autonomie

En cas de décès de l'Adhérent salarié, le capital choisi est versé au(x) bénéficiaire(s) de son choix. En cas d'invalidité de 3<sup>e</sup> catégorie constatée avant 60 ans, le capital est versé par anticipation. Selon vos ressources annuelles, vous êtes en :

	<b>Catégorie 1</b> Égales ou supérieures à 41 136 €		<b>Catégorie 2</b> Entre 27 424 € et 41 135 €		<b>Catégorie 3</b> Inférieures à 27 424 €	
<b>Capital de base versé par la CFE</b>	<b>10 284 €</b>		<b>6 856 €</b>		<b>5 142 €</b>	
<b>Capital complémentaire versé par Henner</b>	min 2 x CFE	20 568 €	min 2 x CFE	13 712 €	min 2 x CFE	10 284 €
	de 2x à 40x le capital versé par la CFE					
	max 40 x CFE	411 360 €	max 40 x CFE	274 240 €	max 40 x CFE	205 680 €

<b>Votre âge ▼</b>	<b>Cotisations annuelles en % du capital choisi</b>
<b>18/29 ans</b>	0,21%
<b>30/34 ans</b>	0,25%
<b>35/39 ans</b>	0,34%
<b>40/44 ans</b>	0,45%

<b>Votre âge ▼</b>	<b>Cotisations annuelles en % du capital choisi</b>
<b>45/49 ans</b>	0,65%
<b>50/54 ans</b>	0,90%
<b>55/59 ans</b>	1,20%
<b>60/65 ans</b>	1,95%

## Arrêt de travail et invalidité

En cas d'arrêt de travail suite à une maladie ou un accident de la vie privée, une indemnité journalière est versée pendant 120 jours pour une affection de courte durée et jusqu'à 2 ans pour les affections de longue durée. Au-delà de 2 ans, en cas d'invalidité permanente de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> catégorie, vous percevez une rente annuelle (Indemnité Journalière x 360) jusqu'à 60 ans.

Indemnités journalières ▼	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
<b>Versées par la CFE (franchise 30 jours) 2020</b>	68,56 €	45,71€	34,28 €
<b>Complémentaires versées par Henner</b>	36 €	23 €	18 €
<b>TOTAL :</b>	104,56 €/jour	68,71 €/jour	52,28 €/jour

### Cotisations trimestrielles

Votre âge ▼	Franchise : Indemnité Journalière versée après :	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
18/29 ans	30 jours	66 €	42 €	33 €
	60 jours	60 €	39 €	30 €
	90 jours	50 €	33 €	25 €
30/34 ans	30 jours	72 €	45 €	36 €
	60 jours	66 €	42 €	33 €
	90 jours	54 €	35 €	27 €
35/39 ans	30 jours	90 €	57 €	45 €
	60 jours	78 €	51 €	39 €
	90 jours	66 €	42 €	33 €
40/44 ans	30 jours	126 €	81 €	63 €
	60 jours	102 €	66 €	51 €
	90 jours	84 €	54 €	42 €
45/49 ans	30 jours	180 €	114 €	90 €
	60 jours	144 €	93 €	72 €
	90 jours	120 €	78 €	60 €
50/54 ans	30 jours	234 €	150 €	117 €
	60 jours	192 €	123 €	96 €
	90 jours	156 €	99 €	78 €
55/59 ans	30 jours	306 €	195 €	153 €
	60 jours	264 €	168 €	132 €
	90 jours	210 €	135 €	105 €

Document commercial à caractère non contractuel. Toutes les informations mentionnées dans ce document à caractère commercial sont communiquées à titre purement indicatif, sont susceptibles de modifications et n'ont pas valeur contractuelle. Les garanties peuvent donner lieu à exclusions, limitations et franchises. Pour connaître le détail, l'étendue et les conditions de garantie, reportez-vous aux conditions générales et particulières du contrat.

Henner, Société par action simplifiée de droit privé au Capital social de 8 212 500 € - Immatriculée sous le n° 323 377 739 RCS Nanterre - Numéro d'identification de TVA FR 48323377739 - Siège social sis au 14 Boulevard du Général Leclerc, 92200 Neuilly-sur-Seine - [www.henner.com](http://www.henner.com) - Pour la France et l'Europe uniquement : enregistrée en France à l'ORIAS sous le n° 07.002.039, régie par l'ACPR (4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09, [www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)) et assurée par : Axa France Vie, XN Services Financiers et Filassistance international.